

## **Appel de candidatures – Bourse du Bureau international pour l'internationalisation du personnel administratif**

**Type de financement :** Bourse de 3500\$

**Mobilités disponibles :** 1 possibilité pour formation du personnel administratif

**Critères d'admissibilité particuliers :** Voir la section "critères d'admissibilité" ci-dessous.

**Dates du séjour de mobilité :** Avant le 1<sup>er</sup> avril 2021

**Date limite :** 1<sup>er</sup> avril 2020

Cet appel a pour but d'offrir 1 possibilité de formation pour le personnel administratif d'un maximum de 14 jours, qui doit être effectué avant le 1<sup>er</sup> avril 2021.

### **CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ :**

Les personnes qui souhaitent soumettre leur candidature doivent répondre aux critères suivants :

- être employé actif à temps plein à l'Université d'Ottawa;
- avoir complété la période de probation requise;

### **FINANCEMENT**

Le participant sélectionné recevra de la bourse pour couvrir les coûts engagés durant la période de mobilité ainsi que de l'aide financière pour couvrir les frais de déplacement, comme précisé ci-dessous :

1. Contribution aux frais de subsistances
2. Contribution pour frais de déplacement

L'Université d'Ottawa va remettre le montant de 3000\$ au participant sélectionné lorsque celui-ci aura fourni une preuve d'achat du billet d'avion, de réservation d'hôtel ou de logement ainsi qu'un courriel de l'institution d'accueil confirmant sa mobilité et le montant de 500\$ lorsque le participant aura fourni son rapport final avec signature du superviseur à son retour.

La durée de cette mobilité devrait être d'un maximum de 14 jours.

## COMMENT PRÉSENTER UNE DEMANDE

La demande doit inclure :

- Un **CV** en français;
- Une **lettre de motivation** expliquant la pertinence de la mobilité dans le cadre professionnel à l'uOttawa ainsi que le développement personnel et professionnel du candidat. La lettre peut contenir toute information jugée pertinente par le membre du personnel (compétences notables, champs d'intérêts, statut socioéconomique précaire, ect...);
- Une **lettre d'autorisation** de leur superviseur immédiat;
- **3 choix d'institutions convoitées**, dont un seul doit avoir [un plan du programme de mobilité internationale](#)
- **Un plan financier** qui étale le prix du billet d'avion, tarif du logement ainsi que les coûts relatifs aux dépenses de subsistances;
- **Présentation du projet** en personne devant un comité. Vous serez invité en temps et lieu.

La demande devra être soumise à Mélanie Langevin au [uointl@uOttawa.ca](mailto:uointl@uOttawa.ca) **au plus tard le 1 avril 2020**

## CONDITIONS GÉNÉRALES

1. L'Université d'Ottawa doit publier cet appel sur son site web ainsi que le nom des candidats retenus une fois le processus de sélection terminé.
2. Une fois le document d'admission signé, le participant est alors tenu d'effectuer le séjour de mobilité accordé. Les participants qui se retirent du programme après avoir signé le document seront pénalisés s'ils soumettent d'autres demandes dans le cadre de programmes d'assistance ou de mobilité internationales de l'Université d'Ottawa, sauf en cas de force majeure.

## ÉVALUATION

Les candidats seront évalués selon les critères suivants :

- a. Expérience professionnelle (CV) : 20 points
- b. Lettre de motivation : 30 points
- c. Plan du programme de mobilité internationale ainsi que le plan financier proposés: 40 points
- d. Présentation du projet devant le comité : 10 points